

www.royan-infos.com

Notre site royant-infos.com réalise cette pétition pour dire NON à l'implantation d'un terminal Méthanier au Port du Verdon sur Mer avec à la clé tous ce que cela peut engendrer comme nuisance...

Le 4 avril 2007 dernier, la Commission nationale du Débat public - CNDP - a été saisie par la Société 4GAS, filiale néerlandaise d'un fonds de pension américain, du projet de construction d'un terminal méthanier au Verdon-sur-Mer. La CNDP a donné son accord pour organisera un débat public dans les six mois qui suivront la remise d'un dossier complet par 4Gas. Ce dossier devra prendre en compte la croissance de la part du gaz dans la consommation nationale et la loi de programme du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique française, les enjeux économiques et sociaux du projet à l'échelle nationale comme à l'échelle locale et enfin la diversité et l'importance des impacts sur l'environnement.

...Et la politique énergétique française

Indépendance et sécurité d'approvisionnement : ces deux conditions sont déjà remplies par les extensions de Nantes-Montoir et de Fos-sur-Mer, ce dernier site devant assurer l'alimentation du sud-ouest du Pays. Celui du Verdon aurait semble-t-il pour mission principale de se substituer à l'exploitation de Lacq dans l'approvisionnement de l'Espagne. Un prix compétitif de l'énergie : indexé sur le pétrole, le prix du gaz est soumis aux mêmes incertitudes dans les années à venir. (marchés spots de 4Gas/contrats d'approvisionnement à long terme ?) Préserver la santé humaine et l'environnement en luttant contre l'effet de serre : l'usine de regazéification prévue par 4Gas émettra 200 000 tonnes de gaz à effet de serre par an (l'équivalent de la circulation de 40 000 automobiles).

... Les enjeux Économiques et sociaux

À l'échelle nationale : ce terminal méthanier ne semble pas en adéquation avec la volonté affichée de diviser par 4 ou 5 les émissions des gaz à effet de serre des pays développés et d'encourager le développement des énergies renouvelables.

À l'échelle locale : le projet remet en cause la politique économique définie et mise en œuvre par la Région, le Département et les élus locaux, et axée sur le développement du tourisme, les énergies renouvelables et la protection de l'environnement. Le développement touristique à l'ombre des réservoirs de stockage semble plus que compromis. Le secteur de l'immobilier, pourtant jusqu'alors florissant, commence déjà à stagner. Les projets d'implantation de sources d'énergies alternatives seraient condamnés.

Les quelques emplois que pourraient apporter le terminal ne compenseraient pas ceux perdus dans ces domaines.

Le terminal méthanier, classé Séveso 2 seuil haut, serait implanté à 400 m des premières habitations, à 800 m de l'école du Verdon, en contradiction avec toutes les dispositions sécuritaires liées à l'implantation de tels sites.

... L'impact sur l'environnement

L'environnement, pollué par les émanations malodorantes du GNL et le bruit des compresseurs du terminal, serait de plus pénalisé par le refroidissement des eaux de l'estuaire, pourtant classé "Natura 2000" pour la protection des aloses, esturgeons, saumons. Quant aux zones humides du nord-Médoc, elles aussi classées "Natura 2000" et répertoriées comme camp de migration des oiseaux par la LPO, comment évolueront-elles dans un contexte dominé par les gaz à effet de serre ?

Et on annonce que le GNL aura disparu dans une soixantaine d'années au plus tard... que deviendront alors les installations du Verdon ? ... une friche industrielle quasiment indestructible que nous reprocheront les jeunes générations.

Le collectif "Une pointe pour tous" s'oppose à l'implantation d'un site classé "Seveso II à haut risque" sur l'un des derniers estuaires naturels d'Europe. Visitez le site du collectif pour en savoir plus <http://medocpourtous.org>

Cette pétition sera envoyée aux présidents des conseils régionaux de Poitou-Charente et Aquitaine, des CG 17 et 33, du ministre de l'environnement, du préfet de la Région Aquitaine.

La clôture de cette pétition est fixée au 31/12/2007.

[Signer la pétition](#)